

PROCES VERBAL du CONSEIL D'ECOLE

Mardi 14 juin 2016

Le mardi 14 juin 2016, les membres du conseil d'école se sont réunis à 18h à l'école Edmond Rostand dans la classe de Madame AMARA KORBA.

Sont présents :

- Les enseignants : M. SZCZKATEK (directeur), Mme CHAILLAND (CP), Mme RIZZO (CE1), M. DELATTRE (CE1/CE2), M. DECROCK (CE2/CM1), M. SAINTENOY (CM1), Mme AMARA KORBA (CM2), Mme BARBEZ (Rased)
- Les représentants des parents d'élèves : M. Ghislain De Muynck, Mme Aurélie Bizarre, Mme Eléonore Hamaide-Jager, Mme Laure Hagnéré.
- Le Délégué Départemental de l'Education Nationale (DDEN) : M. EB
- L'Adjointe aux écoles et aux finances : Madame MASSIET.
- Conseiller municipal : M. POUTRAIN

Sont excusés :

- L'Inspectrice de l'Education Nationale (IEN) : Madame GODON
- Mme AMANT (CP)
- M. WUILBAUT (CM1/CM2)

* * *

01 –Nomination du secrétaire

Les membres du conseil d'école sont invités à se prononcer sur la désignation du secrétaire de séance.
Désignation du secrétaire de séance : Eléonore Hamaide-Jager.

02 – Bilan des activités et projets pédagogiques de l'année scolaire

Tour de table. Les enseignants ont présenté leurs projets et activités de l'année.

De nombreux projets et activités ont été réalisés cette année :

- Intervention de la MEL en classe sur le tri et les gestes écocitoyens (CE2)
 - Animation sur les eaux usées à La Madeleine (CE2 et CE2/CM1)
 - Participation aux rencontres chantantes et projet théâtre (CE2)
 - Projet sciences « animer des objets » (CE2/CM1)
 - Projet sciences « élevages et plantations » (CE2)
 - Festival du court métrage *et/ou* école et cinéma (toutes les classes)
 - Exposition Joie de Vivre au palais des beaux arts (CE2, CE1, CM2 et CE1/CE2)
 - Musée Ecole d'Autrefois (CP, CE1)
 - Rallye Calcul@tice (CE2, CP, CE1 et CE2/CM1)
 - Semaine des mathématiques (toutes les classes)
 - Sortie Asnapio (CE2 et CE2-CM1)
 - Permis piéton (tous les CE2)
 - ENT Beneylu school (CE2 et CM2)
 - Débat philosophique (CM2)
 - Musée histoire naturelle (CE1-CE2)
 - Correspondance avec les CP de l'école Louise de Bettignies (CP)
 - Projet musique avec une intervenante (CP et CE2)
 - Visite du LAM, exposition Modigliani (CM1 et CM1/CM2)
- (Liste non exhaustive)*

03 – Perspectives pour l'année scolaire 2016/2017

Le directeur a présenté les perspectives pour l'année scolaire 2016/2017 :

- PEAC (Parcours d'Education Artistique et Culturelle) sous forme d'une clé USB en version html qui sera remis aux enfants à chaque trimestre.
- ENT (Environnement Numérique de Travail) : les enseignants volontaires mettront en place un agenda en ligne via le site Beneylu School.
- Nouveau livret scolaire conformément à ce qui a été annoncé par la ministre de l'Education Nationale.
- Nouveau site internet afin que celui-ci soit aux nouvelles normes imposées par l'Education Nationale. M. DELATTRE et M. SZCZEKATEK contribueront à la création de ce nouveau site avec l'accompagnement d'un conseiller informatique de l'inspection de l'éducation nationale. Les archives de l'ancien site seront transférées sur le nouveau.
- Labellisation E3D (Etablissement en Démarche de Développement Durable) : des actions seront à mettre en place sur les prochaines années afin d'obtenir le label.
- Service civique : une demande a été faite pour que l'école puisse bénéficier d'une personne en service civique. Il s'agit de jeunes de 18 à 25 ans désireux de s'engager volontairement au service de l'intérêt général. Cette personne aura pour mission de contribuer aux activités éducatives, pédagogiques et citoyennes de l'école. (*aide à la différenciation pédagogique dans les classes, accompagnement lors des sorties, accompagner l'activité d'un petit groupe dans la classe, etc.*)
- « Ecole ouverte le samedi matin » : l'accueil et la sortie des élèves se feront directement dans les classes le samedi matin. (*comme à l'école maternelle*). L'objectif est de favoriser la communication entre la famille et l'école. Cela permettra aux familles de découvrir les travaux réalisés par leurs enfants (affichage dans les couloirs ou dans le hall d'entrée).
- Exposition temporaire : chaque mois une exposition sera présentée dans le hall d'entrée de l'école (*photos des sorties scolaires, travaux d'arts visuels, affiches d'exposés réalisés en classe, travaux d'élèves en production d'écrits, etc.*). Le samedi matin sera l'occasion pour les familles de passer par le hall d'entrée pour découvrir le travail réalisé par les enfants. Certains samedis les élèves présenteront à l'oral leur travail. Les familles seront invitées pour l'occasion.
- Mise en place des nouveaux programmes. A la rentrée le cycle 2 regroupera les CP, CE1 et CE2. Le cycle 3 est composé désormais du CM1, CM2 et de la 6^{ème}.
- Projet musique avec un musicien intervenant (dumiste) : une nouvelle demande sera effectuée au mois de septembre.

04 – Organisation de la rentrée 2016/2017

Les horaires pour l'année scolaire 2016/2017 ne changent pas.

Le samedi matin l'accueil et la sortie des élèves se feront directement dans les classes comme à l'école maternelle.

Structure prévisionnelle :

CP : 22 élèves	CE1 : 20 élèves	CM1 : 26 élèves
CP : 22 élèves	CE2 : 26 élèves	CM1/CM2 : 25 élèves
CE1 : 21 élèves	CE2/CM1 : 23 élèves	CM2 : 26 élèves

Soit 211 élèves prévus à la rentrée de septembre. Les effectifs seront revus fin août en fonction des nouvelles inscriptions. Les listes d'élèves seront donc affichées le jour de la rentrée. L'accueil des élèves se fera dans les classes le premier jour.

05 – Listes des fournitures scolaires (soumises au vote)

En conseil de cycle, l'équipe enseignante a établi des listes de fournitures non exhaustives par classe, sans marque, dans le respect de la circulaire ministérielle du 14 avril 2016.

Les listes ont été présentées aux membres du conseil d'école. Elles ont été validées par les membres du conseil à l'unanimité.

06 – Fête d'école

La fête d'école est prévue le samedi 25 juin 2016 selon l'organisation suivante :

10h – 10h15 : ouverture de la grille (place du marché) avec une personne de l'équipe à la porte.

10h15 : fermeture de la grille. Les parents retardataires devront sonner à la porte verte (rue Victor Hugo)

10h15 – 11h30 : spectacle sur podium (danse)

11h30 : ouverture des grilles

11h30 – 14h : repas dans la cour (organisé et géré par l'association « Rostand Forever »)

14h – 16h : Kermesse (organisée par l'équipe enseignante)

16h : remise des derniers lots puis fermeture des grilles.

16h – 17h30 : rangement avec les parents volontaires et les enseignants.

Les grilles seront donc ouvertes de 11h30 à 16h : il y aura toujours un membre de l'équipe à la porte ou un parent de l'association.

La présence de la police municipale aux abords de l'école a été demandée sur cette tranche horaire

La classe aura lieu comme chaque samedi à 8h30.

Remerciements à M. CHARVY pour les invitations et le programme de la fête.

07 – Questions à la municipalité

Les parents ont demandé des réponses suite au courrier que l'association de parents d'élèves « Rostand Forever » avait envoyé quelques semaines plus tôt à Monsieur Le Maire.

Madame MASSIET a rappelé que la présence de la municipalité en conseil d'école n'est pas une obligation.

Elle a informé les parents que la demande de stationnement handicapé sur la place du marché avait une forte probabilité d'être refusée par la MEL.

Elle a précisé que la demande d'un visiophone durant le temps périscolaire n'était pas une solution adéquate.

Cependant le portillon doit être visuellement fermé et les 3 portes d'accès aux bâtiments de l'école doivent être fermées après l'étude. Des consignes seront transmises au référent périscolaire.

Madame MASSIET a indiqué qu'une carte de médiathèque collective sera opérationnelle l'année prochaine pour les écoles élémentaires. L'emprunt de « malle thématique » sera donc possible.

Madame MASSIET a répondu favorablement à la création d'un passage sécurisé de la rue George Pompidou à l'école Rostand. Une demande sera également faite au placier de veiller, dans la mesure du possible, à libérer les emplacements face à la sortie de l'école. (Notamment lors du marché du lundi matin)

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h00.

Suivent les signatures :

Le président

M. SZCZEKATEK

Les secrétaires

M. SZCZEKATEK & Mme HAMAIDE-JAGER